

**RÈGLEMENT DU CONCOURS  
DE PÂTISSERIE AMATEUR DU 1<sup>er</sup> MAI 2022  
A ST GEORGES DE COMMIIERS**

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS  
DE PÂTISSERIE AMATEUR DU 1<sup>er</sup> MAI 2022**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
..... Tél : .....  
Courriel : .....@.....

**Déclare vouloir participer au concours amateur de pâtisseries** organisé par La  
mairie de Saint Georges de Commiers, le 1<sup>er</sup> mai 2022.

Type de pâtisserie envisagée : Tarte, gâteau au chocolat, autre pâtisserie.

Nom du dessert : .....

**Déclare vouloir faire partie du jury.** (Rayer les mentions inutiles).

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et j'en accepte les  
conditions.

Fait à ..... Le .....

Signature (pour les mineurs de moins de 15 ans au 01/01/2022., signature d'une  
personne exerçant l'autorité parentale)

Bulletin à envoyer avant le 25 avril 2022 par courriel [mairie@st-georges-de-commiers.fr](mailto:mairie@st-georges-de-commiers.fr) ou à déposer en mairie.

L'objet du courriel ou du courrier sera libellé ainsi :

**VOGUE 2022 INSCRIPTION CONCOURS PÂTISSERIE.**

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter Patrick Girardot, conseiller  
municipal membre de la commission animation.**

**Conseils pratiques :**

- Il ne sera pas possible de compléter la préparation juste avant la dégustation pour une question d'anonymat. La préparation devra être terminée lors du dépôt.
- Les pâtisseries devront être facilement découpées sous forme de part afin que chaque membre du jury puisse en déguster une part.

## **ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS.**

Les personnes souhaitant participer ainsi que habitants souhaitant faire partie du jury sont invités à se faire connaître auprès des organisateurs selon les modalités décrites dans l'article 6 du présent règlement.

- Le nombre de participants sera limité, l'inscription préalable est obligatoire.
- Le concours est réservé aux pâtisseries amateurs âgés de plus de 10 ans, sans limite d'âge, à l'exception des membres du jury.
- En cas de candidature d'une personne mineure, les parents devront rédiger l'inscription et préciser l'identité de l'enfant.

Le présent règlement sera disponible en mairie et communiqué sur demande ou en retour d'une inscription.

La participation au concours implique que les participants :

- se soient inscrits (voir bulletin d'inscription article 6) ;
- s'engagent à ne pas acheter un dessert dans le commerce, sous peine de se voir disqualifié ;
- ne présentent qu'un seul dessert ;
- présentent leur dessert prêt à la dégustation ;
- fournissent la liste des ingrédients (en cas d'allergie potentielle d'un membre du jury).

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

## **ARTICLE 2 : JURY.**

Un jury sera constitué autour d'un président, professionnel des métiers de bouche dont la voix, en cas d'égalité comptera double.

Si nécessaire en fonction du nombre total de concurrents, le président nommera autant de vice-président que de catégories regroupant des pâtisseries de type similaire.

Les membres du jury seront sollicités par la commission animation parmi les habitants et personnalités du village.

Les pâtisseries seront présentées de manière anonyme aux membres du jury accompagnées d'une fiche d'évaluation.

Le jury attribuera une note à chaque dessert basée sur les critères suivants :

- apparence : Présentation agréable à l'œil de 1 à 5 points ;
- qualité gustative : de 1 à 10 points ;
- la découpe : Tenue et texture de 1 à 5 points ;
- le goût : Respect des goûts annoncés de 1 à 15 points ;
- originalité, créativité et nom de la recette : de 1 à 5 points.

L'évaluation sera reportée sur la grille disponible en annexe 3. Le classement sera finalisé selon le total des points attribués à chaque dessert et donc à chaque candidat.

Le jury se réunira le jour même pour déguster les réalisations, puis délibérer.

Aucune réclamation ne pourra être portée quant à l'impartialité des jugements du jury ou des organisateurs.

### **ARTICLE 3 : PRIX RÉCOMPENSES.**

**Les résultats du concours seront annoncés vers 17 heures.**

Un prix spécial dit de présentation sera attribué par le jury,

Un prix spécial « jeune moins de 15 ans » sera attribué selon le nombre de candidats inscrits.

Un lot de consolation sera offert pour tous les autres candidats

### **ARTICLE 4 : DÉPÔT DES PÂTISSERIES ET IDENTIFICATION DES CANDIDATS.**

Une seule pâtisserie est autorisée par personne, un adulte majeur pourra présenter une pâtisserie pour lui-même et un de ses enfants. L'enfant devant être présent lors du dépôt et de la remise des prix.

Lors du dépôt de leur pâtisserie, les concurrents rempliront avec l'organisation la fiche disponible en annexe 2. Ils se verront attribuer un numéro d'anonymat.

Les concurrents devront fournir à l'organisation les renseignements suivant concernant leur recette :

Nom du dessert, recette avec ingrédients, proportions et temps de cuisson.

Les concurrents devront rester à disposition de l'organisation à partir de 16h00. Ils seront appelés par leur numéro par la sono et/ou contacté sur leur mobile si besoin.

Les pâtisseries devront être déposées entre 14h30 et 15h30 sur le site de la Vogue.

Pour des raisons pratiques de maintien au froid, aucune crème glacée ou sorbet ne devra être incorporé à la préparation.

### **ARTICLE 5 : CATÉGORIES.**

- Tartes : toute garniture sur fond de pâte
- Gâteaux au chocolat : tout dessert exclusivement à base de chocolat
- Autres pâtisseries : Prendre garde aux conditions d transport
- Catégorie enfant/jeune mineur de moins de 15 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Les mineurs de plus de 15 ans concourent avec les adultes.**

### **ARTICLE 6 MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CONCOURS.**

Les inscriptions devront parvenir avant le 25 avril par courriel à l'adresse suivante : [mairie@st-georges-de-commiers.fr](mailto:mairie@st-georges-de-commiers.fr) ou déposées en mairie.

**L'organisation établira la liste des candidats au vu de l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription le 27 avril 2022.**

Réponse sera faite par courriel à chaque demande d'inscription le 27 avril 2022.